

Paris, le 30/01/2024

Affaire suivie par :

Céline GUENOLE  
Correspondante handicap académique  
Tél : 01 44 62 46 22  
Mél : [correspondant-handicap@ac-paris.fr](mailto:correspondant-handicap@ac-paris.fr)

12, Boulevard d'Indochine  
CS 40 049  
75933 Paris Cedex 19

Le recteur de l'académie de Paris,  
recteur de la région académique d'Île-de-France,  
chancelier des universités de Paris et d'Île-de-France

à

Mesdames et Messieurs les cheffes et chefs  
d'établissement du second degré public et privé,  
Mesdames et Messieurs les inspectrices et inspecteurs  
d'académie,  
Mesdames et Messieurs les inspectrices et  
inspecteurs pédagogiques régionaux,  
Mesdames et Messieurs les inspectrices et inspecteurs de l'éducation  
nationale (IEN ET, IEN EG et IEN du premier degré)  
Madame le médecin conseillère technique du recteur,  
Madame la conseillère technique de service social du Recteur,  
Mesdames et Messieurs  
les cheffes et chefs de division du rectorat,

## 24AN0020

**Objet : Circulaire relative au recrutement par la voie contractuelle des bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) pour la rentrée scolaire 2024**

*La présente circulaire annule et remplace la circulaire rectorale n°23AN0188*

**Le calendrier de sélection :**

<b>Du 4 décembre 2023 au 18 février 2024</b>	Dépôt des candidatures en ligne (Il ne sera pas possible de déposer un dossier en dehors de cette période)
<b>Fin février 2024</b>	Etude des dossiers
<b>Mars à mai 2024</b>	Organisation des entretiens pédagogiques et commissions académiques de recrutement. Les candidates et candidats présélectionnés seront reçus en entretien et devront présenter à cette occasion le <u>certificat médical d'aptitude</u> (document administratif).
<b>Dès lors que le candidat reçoit un avis favorable</b>	Constitution du dossier administratif et accueil par les services du rectorat.
<b>Septembre 2024</b>	Prise de poste pour les candidates et candidats retenus

Pour le recteur de la région académique Ile de France,  
Recteur de l'académie de Paris,  
Chancelier des universités de Paris,  
Pour la secrétaire générale de l'enseignement scolaire,  
Et par délégation,  
Le secrétaire général adjoint,  
Directeur des ressources humaines

**signé**

Thibaut Pierre